

# Exploitation tout en bio en porcs plein-air et arbo !

Disponible pour la création de nouveaux ateliers !

Offre N° : 2020 02 13

## BIO

### Localisation

**Département :** Drome

- En zone de plaine
- A 300 m - 400 m d'altitude.
- Dans une commune de 2 500 habitants.
- Aux portes de Romans-Sur-Isère (35 000 habitants).

### Contexte

- Agriculteur âgé de 52 ans.
- Départ en retraite de son salarié permanent en avril 2020.
- Exploitation initialement en arboriculture.
- Développement d'un atelier complémentaire de porcs plein-air depuis 2018.
- Vente directe et transformation.
- Exploitation associée dans 3 magasins de producteurs.
- En agriculture biologique depuis 2002 (conversion de l'ensemble de l'exploitation en 2007).
- Recherche d'une complémentarité entre les productions et d'une adaptation des productions agricoles à leur écosystème.

### Exploitation

**Type d'installation :** En association ou société

**Mode de cession :** Cession progressive de parts sociales

**Activité :** Culture, Arbres fruitiers. Culture, Culture de cereales. Elevage, Elevage de porcins plein air. Agrotourisme, circuits courts, Vente directe. Agrotourisme, circuits courts, Transformation.

**SAU :** 25,00 ha

**Logement repreneur :** Logement à trouver

**Description :** Les points forts de l'exploitation :

- Une expérience avérée en agriculture biologique.
- La présence de 2 ateliers complémentaires.
- Une évolution possible des ateliers, en particulier, au niveau de l'arboriculture.
  - Foncier : 5 ha en arboriculture dont 3 ha d'un seul tenant.
    - Pommes (Reine des reinettes, Dalinette, Goldrush, Patte de loup, Elstar, Idared, RubINETTE, Barbe, Merano...).
    - Poires (Président Heron, Général Leclerc, Pierre Corneille, Roksolana...).
    - Coings.
    - Nashi (6 000 m<sup>2</sup>).
    - Cerises (moins d'1 ha).
    - Jeunes plantations en grenades, kaki et azimin.

15 ha en grandes cultures et luzerne.

Présence de bois (surfaces en coteaux).

- Cheptel : Atelier mis en place en octobre 2018.
  - Engraissement des porcs pendant 4 à 6 mois en moyenne.

- Porcelets achetés à 2 mois et vendus au plus tard à 10 mois.
- L'objectif est d'engraisser environ 50 cochons par an pour une commercialisation d'une bête par semaine.

Mise en place d'un atelier naisseur depuis 2020 :

- Présence d'1 (voire 2) truie(s) et d'1 verrat.
- L'objectif est de faire naître environ 30 porcelets par an.

2 sites d'élevages :

- 1 à proximité des vergers
- 1 sur les coteaux dans la zone boisée.

- Plantation : Vergers sur axes, en gobelets, palissés.
- Bâtiments d'exploitation : En propriété.
  - Bâtiment d'environ 1 000 m<sup>2</sup> partagé à 3 utilisateurs.
  - Stockage des fournitures (palettes, cartons; cagettes, etc...).
  - Calibrage des fruits.
  - Stockage des produits finis.
  - Chambre froide de 225 m<sup>3</sup> de 2012/2013.
  - 4 cabanes pour l'élevage.
- Matériel : Présence d'un forage et de l'irrigation.
- Aides PAC : Environ 7 000 € d'aides PAC par an.
  - Droits à paiement de base (DPB).
  - Arrêt des aides au maintien à l'agriculture biologique.
- Environnement socio économique : Prestations de services pour la transformation d'une partie de la production de fruits.
  - Compotes en pots et en poches de 5 kg (5 tonnes).
  - Jus et nectars (10 000 litres).
  - Sirops.
  - Confitures.

Pour l'atelier grandes cultures et luzerne, la plupart des travaux est effectuée en prestations de services (labour, semis, moissons).

- Emploi : 1 salarié permanent jusqu'en avril 2020 présent 6 à 8 mois par an.
  - Saisonniers pour la récolte et l'éclaircissage (entre 4 et 12 personnes).

## Conditions de reprise

- Reprise de parts sociales (cette reprise peut être progressive).
- L'EARL est propriétaire des bâtiments, du matériel et des installations (forage, irrigation...), des vergers et de 7 ha de foncier.
- L'EARL loue 13 ha de terres à un groupement foncier agricole (GFA) familial.
- L'EARL va signer à partir de 2020 un nouveau bail environnemental de 18 ans avec un GFA entre tiers.
- L'exploitant actuel est ouvert à l'arrivée d'1 voire 2 associé(s).
- Le projet d'association est à dimensions variables en fonction des attentes des candidats.
- Réalisation d'un stage test installation-transmission (STIT) fortement recommandée.
- Période de salariat possible.

## Profil candidat recherché

- Intérêt avéré pour la production en agriculture biologique.
- Goût prononcé pour la vente directe.
- Capacités au niveau de la gestion administrative d'une exploitation.
- Partage du travail et des responsabilités.
- Savoir-faire en découpe et transformation de la viande pourrait être une opportunité intéressante.

## Observations

- Volonté de l'exploitant actuel de sortir la structure du contexte familial et de sécuriser le foncier de l'exploitation : un GFA entre tiers est en cours de création ; il prendra le relais du GFA familial et proposera un bail environnemental à long terme à l'EARL.

## Commercialisation

Circuits-courts pour la majorité de la production :

- 3 magasins de producteurs en agriculture biologique (Bourg-de-Péage, Chabeuil, L'Ecançière).
- 1 boucher local indépendant.
- Restaurations collectives (cantines des collèges) via la plateforme "Agrilocal" ou en direct.
- Partenariat avec une société spécialisée dans la vente des fruits et légumes (pour les nashis).
- Transformation d'une partie de la production.
- Des opportunités en terme de vente directe.

## Prix de cession

Prix non communiqué

## Contact

Chambre Agriculture Drôme Permanence tel lundi/mercredi 8h-12h

### Murielle LANDRAULT

- 06 25 63 58 84

[rdi@drome.chambagri.fr](mailto:rdi@drome.chambagri.fr)



Publiée le 12 mars 2020